

LE VERLAN ET LA NÉOLOGIE

(Neology and ‘Verlan’)

Andrzej Napieralski*
Université de Łódź

Abstract: Our study focuses on *verlan*, which is an lexicogenic process, and on its relationship with neology. We will try to focus on the studies on neology (Tournier 2009, Sablayrolles 2019) in order to locate (or exclude?) the *verlan* of research on neology. On the basis of the work of linguists (Walter 1984, Méla 1988, Goudaillier 1996) we will try take stock of the current state of research on *verlan* and propose an updated typology based on recent rap texts (2019). Then we will have to position *verlan* in relation to the processes responsible for neological creation as we can find in the chart of the lexicogenic matrices of Sablayrolles.

Keywords: lexicology, verlan, neology, argot, slang, hip-hop.

Résumé : Notre étude porte sur le procédé lexicogénique de forme qu’est le verlan et sa relation avec la néologie. En se basant sur les travaux des linguistes (Walter 1984, Méla 1988, Goudaillier 1996 et autres) nous essayerons de faire un bilan sur l’état actuel des recherches sur le verlan et de proposer une typologie actualisée basée sur les textes de rap récents (2019). Nous essayerons de nous pencher sur les études concernant la néologie (Darmesteter 1887, Tournier 2009, Sablayrolles 2019) afin de situer (ou exclure ?) le verlan des recherches portant sur la néologie. Ensuite il sera question de situer le verlan parmi les procédés responsables pour la création néologique tels qu’on les retrouve dans le tableau des matrices lexicogéniques de Sablayrolles.

Mots-clés : lexicologie, verlan, néologie, argot, hip-hop.

1. Introduction

Le néologisme – mot nouveau, ou plutôt lexie comme le proposait Bernard Pottier (1974) ou Jean Tournier (1985 et 1991) (voir Sablayrolles 2019 : 30) est une unité dont le signifié

* **Adresse de correspondance :** Andrzej Napieralski, Institut d’Études Romanes de L’Université de Lodz, ul. Pomska 171/173, 90-236, Łódź, Pologne (andrzej.napieralski@uni.lodz.pl).

implique une nuance de nouveauté et de découverte. Toutefois « la notion de nouveauté est fluctuante quel que soit l'objet auquel on l'applique » (Sablayrolles 2019 : 35), c'est pourquoi il est important de bien distinguer un néologisme d'une autre unité qui n'en sera pas un forcément. Déjà au XIX^e siècle Arsène Darmesteter préconisait que le néologisme pouvait être étudié de deux façons « dans ses causes et dans ses procédés de formation » (Darmesteter 1877 : 37). Dans le cas du présent travail il sera question des procédés de formation qui « donnent lieu au contraire à une étude une et simple » (Darmesteter 1877 : 38). Certes les procédés de formation définis de nos jours sont à des « années lumières » de ceux connus au temps où la France était dirigée par Louis-Adolphe Thiers (Darmesteter mentionne un modèle basé sur la dualité dérivation et composition pour ce qu'il appelle « la formation française »), toutefois ils restent toujours dans le champ de la création populaire au sens large de ce signifié. La présente étude qui entre dans le champ des recherches lexicologiques et argotologiques propose une petite étude-mémento suivie d'une analyse d'un vocabulaire récent afin de situer le procédé de formation lexicogénique appelé verlan dans les études néologiques. Il sera dans un premier temps question de faire un rappel historique sur l'état des recherches sur cet argot à clé pour établir ensuite une définition qui sera un bilan des études précédentes à ce sujet. Nous allons présenter le verlan sous l'angle à la fois du procédé lexicogénique et du marqueur socio-identitaire. Notre méthodologie par la suite consistera à repérer les éléments en verlan dans les textes d'un rappeur populaire récent (à savoir Niska et l'album *Mr Sal* 2019) afin de les catégoriser selon un classement de matrices verlanocréatrices établi inspiré surtout du modèle proposé il y a 20 ans par Jean-Pierre Goudaillier (voir Goudaillier 1997b, 2001). Cette recherche nous emmènera par la suite à nous interroger sur la place du verlan dans les études néologiques.

2. Le verlan et son origine

Le verlan est loin d'être une nouveauté, maints travaux à son sujet ont déjà été effectués tant par les argotologues, les sociologues que les linguistes voire les sociolinguistes, il nous sera impossible de mentionner tous ceux qui se sont déjà occupés de ce phénomène¹. Impossible de trouver la première attestation du signifiant verlan tel qu'on l'utilise de nos jours, cependant il est indéniable que cette forme graphique est le résultat d'une métathèse de la locution 'à l'envers'. La forme graphique avec 'e' est attribuée au célèbre écrivain Auguste le Breton qui affirmait être à l'origine de l'apparition du mot dans la littérature : « il se flattait d'avoir introduit le verlan en littérature, dans son roman *Rififi chez les hommes* (1954, suivi de toute une série de « Rififi ») : « Verlan avec un «e», et pas verlan avec un «a» comme ils l'écrivent tous. Je les vois à la télé, maintenant, les snobinards, ils chantent en verlan, ils s'en gargarisent... »². Gaston Esnault (voir Esnault 1965 : 633) mentionne entre autres l'orthographe « vers-l'en » et préconise la lexie *Bonbour* de Bourbon comme première forme verlanesque apparu en 1585. Pierre Guiraud quant à lui mentionne qu'« un

1 On exclut entre autres les travaux en anglais des chercheurs anglo-saxons comme Elizabeth Paul ou Natalie Lefkowitz ou l'approche journalistique de Pierre Merle.

2 Voir l'article de Patrick Kechichian publié le 3 juin 1999 dans *Le Monde*, reprise d'un entretien publié en 1985.

autre procédé consiste à intervertir l'ordre des lettres ; ce que les Anglais appellent le backslang ; tobacco devient ainsi *occabot* ; look, *kool*, etc. » (Guiraud 1956 : 70). Selon Guiraud *niberque*³ (anagramme de bernique interj. 'rien à faire') de l'argot des Chauffeurs d'Orgères (1800) et *Lontou* (de la ville de Toulon où se trouvait un fameux 'bagne') dans une lettre argotique datant de 1842 (citée par Sainéan 1907) seraient les premières attestations écrites de verlan dans l'histoire. Il existe d'autres pistes comme celle du prénom *Tantris* étant le verlan de Tristan dans *le Roman de Tristan* de Bérout au XII^e siècle ou l'expression *c'est verjus ou jus verd* (c'est la même chose) retrouvée dans le Dictionnaire universel d'Alain Furetière en 1690⁴. Les pseudonymes du XVIII^e siècle *Voltaire* (du nom de la ville d'origine de la famille du côté du père du philosophe – Airvault), frère *Tonpla* (pour Denis Diderot) ou *Sequinzouil* (pour Louis XV) sont aussi souvent mentionnés comme traces des débuts du verlan. Les témoignages écrits ne sont pas toujours unanimes, par exemple Lazare Sainéan écrit à propos de la lexie mentionnée ci-dessus « *niberque*, rien, n'est pas l'anagramme de *bernique* (comme le pense Larchey), mais une amplification de *nibe*, id., répondant au fourbesque *niba*, *niberta*, non, rien du tout. » (Sainéan 1907 : 47). Une chose est certaine, que ce soit une métathèse, une anagramme ou un jeu sur la forme graphique, le verlan était dépourvu d'une autre fonction que ludique jusqu'au XX^e siècle. Pierre Guiraud en 1956 avance même la thèse que : « le procédé n'a jamais été bien en faveur ; les dictionnaires ne l'ont pas relevé et c'est seulement dans la littérature récente qu'on en rencontre quelques exemples isolés : *balpeau* (*peau de balle*, rien), *dreauper* (*perdreau*, policier), *libreca* (*calibre*, revolver). » (Guiraud 1956 : 70).

3. Le verlan et le contexte social

Argot d'école ou langue des Keums ? c'est la question sur le verlan que se sont posés Christian Bachmann et Luc Basier en 1983 (voir Bachmann ; Basier 1984 : 170). C'est l'époque où le verlan apparaît au grand public que ce soit dans les publicités (le slip Campus 'Puscam' qui est super 'persu'), dans la chanson (Renaud *Laisse Béton* 1978, *Dans mon HLM* 1980) ou la bande dessinée (Franck Margerin *Les bananes métalliques* 1982). Le verlan dès le début des années 80 cesse d'être anonyme et commence à faire du bruit à l'échelle nationale. Il nous semble important de séparer le verlan en tant que 'jeu' (tel qu'on le retrouve dans les pseudonymes-néonymes de l'époque de Voltaire et celui qui est pratiqué dans les cours des écoles, voir même pendant les cours) du verlan remplissant une fonction identitaire. Si nous devons répondre à la question de Bachmann et Basier aujourd'hui on opérerait pour la réponse : ni l'un ni l'autre. Le verlan est longtemps connoté avec l'argot de l'école et des écoliers, « chaque génération de potache ré-invente son argot, et, si le principe demeure, une perpétuelle mutation de ses formes suit la fluctuation des modes scolaires » (Bachmann ; Basier 1984 : 172). Le verlan est aussi le propre des jeunes des cités d'exclusion sociale des grandes villes françaises, fermées culturellement et linguistiquement où « des univers conflictuels qui sont générateurs d'une fracture sociale et dans le même temps

3 Notons que le dictionnaire de l'Argot français et de ses origines de Colin, Mével, Leclerc mentionne la forme 'niberque' de 1800 (p.553).

4 Voir dans le TLFi et l'entrée verjus.

linguistique surgissent » (Goudaillier 1996 : 116). Il nous semble que de nos jours le verlan n'est plus le code-jeu des enfants à l'école ni le marqueur identitaire stigmatisant les jeunes des cités. L'évolution des mœurs, l'ouverture de l'esprit de la population globale et surtout le changement du monde provoqué par l'apparition et le dictat des réseaux sociaux ont banalisés le rôle et surtout les fonctions du verlan de nos jours. Associé à l'argot et toute la tradition argotique avec sa fonction cryptique le verlan aujourd'hui n'est un secret pour personne ou du moins il n'est pas supposé en être un. Goudaillier affirme en 1996 que la fonction première de la mise en forme verlanesque (entre autres) « est de crypter le langage pour ne pas être compris, lorsque l'on parle d'activités qui nécessitent de rester secrètes » (Goudaillier 1996 : 117). Dans les chansons de rap, pas besoin de se mettre au verlan pour parler de trafic de stupéfiants : « Prends la tchop, démarre, belek à la route, quand t'arrives tu m'appelles, j'te dirais où y a l'sac, quand tu reviens j'te paye, après ça tu dégages » (Niska ; Siliconé ; Mr Sal 2019, Universal Music) voire de tuer des policiers : « Fuck les pipelettes, abats les porcs » (Niska, Moula, Mr Sal 2019). Les rappers n'ont pas de problèmes non plus à s'exposer avec des joints dans la main dans leurs clips, sur les plateaux de radio ou dans les émissions en direct du type podcast. Grâce à Internet, en l'occurrence aux dictionnaires d'argots en ligne, la vérification d'un mot à fonction cryptique est une question de quelques secondes, voir minutes si nous ne connaissons pas l'orthographe exacte. Du même pour la fonction ludique qui n'est plus « fondamentale » comme la voyaient en 1984 Bachmann et Basier (1984 : 172), le verlan est probablement en phase de stagnation où les lexies qui devaient entrer dans la langue familière via l'argot commun sont bel et bien connus par les utilisateurs usuels de ce code. Certes, nous n'avons pas d'enquêtes, d'interviews ni de connaissances dans le milieu délinquant voir carcéral pour se prononcer avec certitude sur l'état des choses (surtout pour ce qui est l'argot actuel). Il nous semble cependant que le verlan a subi (voir subit toujours) une évolution qui a commencé par le jeu à la base (fonction ludique) en passant par le code secret (fonction cryptique) pour devenir vecteur d'appartenance sociale (fonction identitaire) et par conséquent élément inscrit pour de bon dans la langue familière voir l'argot commun. Nous partageons l'avis de Vivienne Méla qui postule que « pour qu'un argot ou « langage secret » arrive à s'imposer, il faut qu'il ait un intérêt sur le plan linguistique et qu'il réponde à un besoin social » (Méla 1991 : 74). Le verlan s'adapte et se transforme en fonction de l'intégration et de l'assimilation des lexies 'secrètes' vernaculaires au parler véhiculé par les médias (y compris le rap et les réseaux sociaux) et l'argot commun (des jeunes et des plus jeunes). Nos hypothèses sont basées sur l'observation des formes verlanesques présentes dans les textes des chansons rap de notre corpus qui sont un trait identitaire pour le rappeur sans visée cryptique. Il a pu être constaté que les lexies verlanesques comme *keum*, *meuf*, *ouf* etc. que l'on retrouve chez Bachmann et Basier 1984, Walter 1984, Méla 1988, Goudaillier 2001 et même dans le Petit Robert Électronique 2001 ne sont que le sommet de l'iceberg qui avec le temps dévoile et entraîne vers des registres plus hauts un nombre plus important de lexies en verlan. Pour ce qui est de la fonction ludique pour les formes lexicales verlanisées, nous pouvons comparer cela à des blagues qui répétées trop de fois deviennent vieilles et par conséquent pas drôles. Il nous semble concluant d'ajouter notre accord avec la constatation que « le verlan, plus qu'un jeu de langage, est un composant important de l'identité sociale » (Méla 1988 : 59).

4. Vers une définition

Les définitions qui sont apparues à propos du verlan méritent d'être rappelées afin de pouvoir rendre hommage à leurs auteurs ainsi que de les synthétiser et garder ce qui s'y réfère encore aujourd'hui. Pour ce qui est la provenance de la lexie « le mot verlan résulte de la métathèse de (à) *l'envers* > (à) *vers-l'en* > *verlan* ; il s'agit d'un « argot à clef », tout comme le loucherbem ou le largonji » (Podhorná-Polická 2009 : 174). Il est incontestable que le verlan à la base est un code oral, « le processus lexicogénique fondamental qui caractérise le verlan est l'inversion [...] Elle se limite aux phonèmes » (Petipas 1998 : 154). Il est clair que nous ne pouvons pas considérer le verlan comme une langue à part (il existe une règle qui dit qu'il ne peut pas y avoir plus de 50 pour cent de mots verlanisés dans un énoncé ou un texte « la règle propre aux argots, veut qu'on ne transforme jamais plus de cinquante pour cent des productions verbales » (Bachmann ; Basier 1984 : 175)), « le verlan est la non-langue, source de fierté et de plaisir mais aussi d'angoisse pour ceux qui la parlent » (Méla 1991 : 74). Nous partageons l'avis sur la première partie de la citation (le verlan n'est pas une langue) en laissant le jugement sur les sentiments des « verlanisants » comme anecdotique. Il nous semble approprié de citer les propos de Jean-Pierre Goudaillier à ce sujet selon lesquels « tous les mots ne se prêtent pas à la verlanisation, tant s'en faut, et aucun énoncé n'est construit avec l'ensemble des mots qui le composent en verlan » (Goudaillier 1997a : 105). Le verlan n'est pas une simple inversion de syllabes, il « est depuis longtemps repéré et décrit par les linguistes [...] l'inversion des syllabes n'est qu'une de ses formes de codage (la suffixation ou l'infexion systématique, l'insertion de syllabes postiches en sont d'autres) » (Bachmann ; Basier 1984 : 171). La création verlanesque est un procédé lexicogénique de forme qui certes se fait d'une façon spontanée au départ, par la personne qui la produit, mais qui peut être encadrée dans une typologie de matrices verlanéo-créatrices qui sera présentée par la suite. « C'est un procédé qui consiste à inverser les syllabes d'un mot et qui a pour effet de le rendre méconnaissable aux non-initiés. [...] Mais la formation de néologismes en verlan obéit à des règles assez strictes et toutes les formations ne sont pas possibles, si bien qu'une nouvelle forme en verlan fabriquée par un non-initié risque de le signaler comme « ringard » » (Walter 1984 : 76). Il est incontestable que malgré notre rejet de la fonction cryptique du verlan actuel, nous sommes de plein accord avec les propos d'Henriette Walter que seulement les mots choisis et fonctionnant dans le milieu initial des locuteurs utilisateurs du verlan sont (ou deviendront par la suite) des formes lexicales d'argot commun voire du français familier. La création de lexies verlanisées comme néologismes au deuxième degré, voire pour ironiser ou s'adonner au « jeu » reste une option, mais dépourvue du « signum social » (voir Guiraud 1956). Le verlan est souvent associé à d'autres argots à clef comme le javanais, le largonji, le louchébem, la langue de feu etc., « le locuteur du verlan a recours également à d'autres types d'argot (javanais par exemple) » (Méla 1988 : 59). Nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec cette opinion considérant les autres argots à clef soit comme des codes ludiques de la tradition scolaire, soit comme des vestiges de la vieille tradition argotique. À notre connaissance il n'existe pas dans le langage courant familier voire dans l'argot commun de nouvelles formes lexicales (créées après 2000) construites par le biais d'un des codes mentionnés ci-dessus. Cependant, il est intéressant de signaler une récente apparition chez les rappeurs de Grigny, de ce qui peut être appelé « parler

en zé » qui est un code jouant sur les mêmes principes que le javanais (voir AUTEUR 2022). Jean-Pierre Goudaillier affirme judicieusement que :

« du fait des pratiques langagières des communautés d’origines diverses, de cultures et de langues non moins différentes, qui cohabitent dans les cités – banlieusardes ou non – et les quartiers de grandes villes françaises, émerge une interlangue entre le français véhiculaire dominant, la langue circulante, et l’immense variété de vernaculaires qui compose la mosaïque linguistiques des cités, à savoir l’arabe maghrébin, le berbère, diverses langues africaines et asiatiques, les langues de type tsigane, les créoles des départements et territoires d’outre-mer, pour ne citer que ces langues « (Goudaillier 1997a: 98).

Le verlan s’inscrit très bien dans cette optique comme élément vernaculaire enrichissant la langue française contemporaine qui essaime toujours en partant du bas de l’échelle sociale pour petit à petit creuser son passage vers la norme linguistique. Le nombre de publications et de propos au sujet du verlan est loin d’être épuisé, mais faute de contraintes rédactionnelles nous passerons directement à la suite.

5. Typologie et classement

Dans cette partie nous allons proposer un classement des différents types de verlan basé surtout sur les travaux de Vivienne Méla et ceux développés ensuite par Jean-Pierre Goudaillier que nous allons appeler les matrices verlanocréatrices. Nous n’allons pas entrer dans les détails phonétiques et phonologiques précis concernant les règles de transformation des formes lexicales, cela a déjà été bien décrit dans les travaux antérieurs (voir Méla 1991 : 77-81, Méla 1997 : 18-29, Goudaillier 1997b : 68-72, Petipas 1998 : 154-161). Notre classement est basé sur l’origine et le caractère de la lexie de base, sa construction syllabique est déterminante dans notre classement. Nous proposons le tableau qui suit comme première tentative qui sera modifiée et développée dans les travaux ultérieurs sur un corpus plus important.

Tableau 1 : Les matrices verlanocréatrices

Matrice principale	Verlans monosyllabiques	Verlans bisyllabiques	Verlans trisyllabiques et plus
Sous-procédés	<i>Verlan pardi</i> <i>Verlan surphone</i> <i>Verlan orthographique</i>	<i>Verlan de base</i> <i>Verlan partri</i> <i>Verlan intrasyllabique*</i>	<i>Permutation des syllabes</i> <i>Verlan pardi</i> <i>Verlan intrasyllabique*</i>
Modifications par conséquent	<i>Réduction de forme par troncation</i> <i>Réduction de forme par aphérèse</i> <i>Réduction de forme par syncope</i> <i>Affixation de forme (préfixation, suffixation, dérivation inverse)</i> <i>Compositions (mots valise, compocation, fractocomposition, substitution, factorisation⁵)</i> <i>Modification phonétique cosmétique</i> <i>Verlan intrasyllabique*</i>		

5 Voir les exemples des constructions par composition du tableau de Sablayrolles 2019 : 127.

5.1. Verlans monosyllabiques

Les formes verlanesques pour cette matrice sont des lexies monosyllabiques à la base (de n'importe quelle construction CV, C(C)V, C(C)V(C)C⁶, monosyllabes ouverts, monosyllabes fermés⁷) qui subissent le passage au verlan selon un sous-procédé proposé. Nous considérons la forme graphique et le signifiant 'verlan' tant comme le nom du procès lexicogénique de forme que la lexie étant le résultat de ce procès.

Le verlan pardi

Faute de mieux nous proposons cette dénomination qui n'est rien d'autre qu'une abréviation de ce que Jean-Pierre Goudaillier nomme « verlan « intersyllabique » ou « bisyllabique » après ajout d'un « e » » (Goudaillier 2007 : 121). Notre conception diffère un peu de celle de Goudaillier, mais seulement dans la nomenclature, le verlan pardi (avec passage **par** lexie **disyllabique**) repose sur le même principe que chez Goudaillier, la lexie de base est monosyllabique, c'est pourquoi nous la classons comme telle dans notre tableau des matrices. « Il existe en français parlé une règle de resyllabification qui, grâce à la prononciation du « e muet » ou à l'adjonction d'un schwa épenthétique, va permettre la production de dissyllabes » (Méla 1991 : 76). En tenant compte de cette règle notre verlan pardi sera celui qui donne naissance à des lexies verlanisés monosyllabiques ou bisyllabiques qui ont comme lexie de base des lexies monosyllabiques. Après le passage par la lexie bisyllabique une troncation par apocope ou une autre modification (réduction par aphérèse⁸ ou affixation⁹) peut s'effectuer afin de revenir à la construction monosyllabique initiale de l'unité lexicale. Dans le cas du verlan pardi il est uniquement question de permutation du type intersyllabique. L'équation pour ce procédé sera :

lexie monosyllabique + « e » > lexie bisyllabique > verlan > (troncation) > nouvelle lexie

Les exemples de notre corpus des textes de rap qui illustrent ce procédé sont :

Le verlan pardi avec troncation par apocope

beuh (n.f) – verlan de herbe (la marijuana)

keuf (n.m) – verlan de flic (un policier)

Le verlan pardi sans troncation par apocope

cheuri (n.m) – verlan de riche

feumeu (n.f) – verlan de meuf < verlan de femme.

6 Voir classement chez Goudaillier 1997b : 69.

7 Voir classement chez Méla 1997 : 20-21.

8 Nous ne disposons pas d'exemples illustrant cette construction, mais nous n'excluons pas en trouvant en analysant un corpus plus important.

9 Ibid, l'exemple **chichon** (voir Goudaillier 2001 : 28) illustre cette modification.

La forme ‘feumeu’ peut être considérée comme une reverlanisation c’est-à-dire une mise en verlan d’une lexie qui a déjà été mise en verlan, « la reverlanisation, qui consiste à transformer une deuxième fois, voire une troisième fois, un lexème déjà verlanisé permet un cryptage encore plus important du terme concerné, ce qui renforce d’autant l’effet de « miroir » » (Goudaillier 2007 : 122). Certes, nous sommes d’accord avec Goudaillier sur l’existence du procédé et de sa fonction « socio-défensive » ayant comme but la création de nouvelles formes lexicales comme réponse au dévoilement au grand public de lexies ayant à la base une fonction crypto-identitaire. Cependant nous laissons le procédé de reverlanisation dans le domaine du « socio-identitaire » et non pas du lexicogénique du fait que le procédé lui-même ne propose rien de nouveau sur le plan constructif.

peufra (n.f) – verlan de frappe (la bonne drogue)

teucons¹⁰ (n.m.pl) – verlan de comptes

teubée (adj) – verlan de bête

teuchi (n.m) – verlan de shit

teuté (n.f) – verlan de tête

Le verlan surphone

Dans le corpus analysé il n’a été trouvé aucune forme de ce verlan. Faute de manque de meilleure appellation et en raison de se prononcer pour l’économie linguistique, il a été décidé de nommer ainsi ce sous-procédé. Le verlan que nous appelons ‘surphone’ (qui s’effectue **sur les phones** ou les **phonèmes**) est un verlan monosyllabique (qui s’opère sur les lexies de base à une syllabe) dans lequel il s’agit d’échanger la place des phones/phonèmes/sons dans la syllabe. Parmi les exemples répertoriés chez Goudaillier 2001 on pourrait citer : **aç** (ça), **ainf** (faim), **ap** (pas), **auch** (chaud), **iep** (pied), **ieuv** (vieux), **oinj** (joint), **ouf** (fou) etc.

Le verlan orthographique

Dans le cas de ce sous-procédé il est essentiel de citer Goudaillier qui explique qu’ « il s’agit des cas suivants de verlan, basés sur la graphie des mots et non pas sur leur phonie » (Goudaillier 1997a: 106). Aucun exemple n’est présent dans le corpus analysé, mais les représentants de ce verlan répertoriés chez Goudaillier 2001 sont : **à donf** (à fond), **ulc** (cul), **zen** (nez), etc.

5.2. Verlan bisyllabique

Dans notre classement de constructions des formes verlanesques nous considérons comme bisyllabique le procédé lexicogénique qui a comme but de modifier la forme gra-

¹⁰ Il faut signaler que la transcription des lexies verlanisées repose sur la forme sonore entendue des textes, nous avons adapté les formes graphiques des mots verlanisés aux adaptations morphologiques ainsi qu’aux règles orthographiques pour la langue française. Ceci dit, nous n’acceptons pas les formes écrites qui circulent sur les sites proposant les textes de chansons (par exemple www.paroles.net ou www.paroles.co) où on retrouve les ‘tirets’ qui indiquent qu’il s’agit de lexies en verlan. Par exemples pour la lexie en question on retrouve ‘te-com’ dans la phrase « Joue pas au con, attends vite fait j’fais les te-com » (Niska ; Moul ;, Mr Sal 2019).

phique d'une lexie composée de deux syllabes. Nous empruntons cette appellation à Goudaillier (2007 : 121) tout en divisant ces constructions verlanesques en verlan de base, verlan partri et verlan intrasyllabique.

Le verlan de base

Le verlan de base est ce procédé lexicogénique qui explique le nom que possède le procédé hyperonymique qui est le verlan venant de l'envers. Le principe est de diviser la lexie en deux syllabes et inverser leur ordre pour permettre à une nouvelle création lexicale d'apparaître. Cette matrice concerne toutes les classes grammaticales, on retrouve aussi bien des exemples de substantifs, d'adjectifs et de verbes. La forme graphique de certaines lexies n'est pas stable, les dictionnaires d'argot donnent souvent des variantes différentes en cas de doute et nous faisons de même. Ceci est aussi le résultat de l'apparition dans les textes sur internet et dans les dictionnaires d'argot sur la toile (Dico de la zone, Bob, dico2rue etc.) de signifiants différents. Ainsi dans notre corpus les lexies suivantes remplissent ces critères :

cavepou (v.) – dénoncer, trahir (verlan de poucav¹¹)

géchan (v.) – changer

iencli ou **ienclit** (n.m) – client

llébi (var. **yébi**) (n.m) – billet (de banque)

pépom (v.) – pomper (faire une fellation)

scarla (n.m) – lascar

se péta (v.) – se battre (de taper)

téchan (v.) - chanter

téco (n.m) – côté

téma (v) – mater

tipeu (adj) – petit

tuba (adj) – battu

vilci (n.m) – civil

zeillo¹² (n.m) – argent (verlan de oseille)

Le verlan de base avec apocope

L'apocope semble dominer sur l'aphérèse pour ce qui est des modifications de formes des verlanes retrouvés dans notre petit corpus. Il faut signaler que parfois quand l'apocope intervient la prononciation de la lexie change comme dans le cas de 'tess' où le [e] de la syllabe ouverte se transforme en [ɛ] en syllabe fermée de la forme tronquée.

gov (n.m) – la voiture (avec modification réduction de forme par apocope de 'gova')

tainp (n.f) – une prostituée (verlan de putain avec troncation par apocope)

11 Voir Goudaillier 2001 : 228.

12 Il est intéressant de signaler le changement de genre (oseille [n.f]).

tess (n.f) – la cité (avec troncation par apocope)

thomy (n.m) – un mythomane (avec troncation par apocope)

tieks (n.m) – le quartier (verlan de quartier avec troncation par apocope)

youv (n.m) – un voyou (avec troncation par apocope)

Le verlan de base avec autres modifications

Le verlan peut « se marier » avec d'autres procédés. Les exemples qui suivent illustrent notre conception.

boloss (n.m) – un homme méprisable, la victime (de la composition 'beau' et du verlan de base avec apocope de 'salaud'), cette forme lexicale est d'origine incertaine et maintes études à ce sujet ont déjà été effectuées par exemple par Anne-Caroline Fiévet et Alena Podhornà-Polická¹³, toutefois de notre côté nous préconisons cette étymologie de 'boloss' comme la plus probable.

gova (n.f) – la voiture (verlan de 'wagon' avec modification phonétique et dénasalisation du [ō])

mif (n.f) – la famille (verlan de 'famille' avec troncation par apocope et syncope de la semi-voyelle [j])

Le verlan partri

Chaque verlanisation s'effectue sur une lexie en tenant compte de sa variante orale et de sa prononciation. Dans le cas du verlan que nous appellerons 'partri' (avec passage **par** lexie **trisyllabique**) il s'agit de formes lexicales à deux syllabes à la base qui seront verlanisées par le biais d'une troisième syllabe créée artificiellement. Dans le cas de la lexie 'calibre' il est incontestable que la prononciation courante du nord de la France en fait une unité lexicale bisyllabique. Cependant dans le cas de l'exemple qui suit, nous suivons notre logique par laquelle en prononçant le « e » muet (comme dans le cas du verlan pardi) nous obtenons une unité à trois syllabes pour laquelle peuvent s'opérer des permutations de syllabes du type S1S2S3 > S2S3S1 ou S3S2S1 ou S1S3S2 ou S2S1S3 ou S3S1S2. Laquelle de ces formes lexicales sera privilégiée ? Cela est défini par les usagers réguliers dont l'usage déterminera la forme qui s'imposera sur les autres. Dans le cas de l'exemple ci-dessous nous avons à faire au verlan partri avec ce que nous appellerons 'modification phonétique cosmétique' que nous retrouvons dans notre corpus où [ə] > [ɔ] pour des raisons inconnues (faciliter la prononciation ? esthétique du signifiant ? besoin de rime ? ironie ou jeu d'origine sociolectale ?).

brolic (n.m) – le pistolet (verlan de calibre > brelica > brelic > modification phonétique en brolic)

13 Voir l'article : « Quand un nouveau mot devient identitaire pour les jeunes : le cas de « bolos » » in *Adolescence* 2009/4 (T. 27 n°4), p. 931-940.

5.3. Verlans trisyllabiques et plus

Cette matrice regroupe les lexies plus longues qui sont sujettes au verlan moins souvent que les formes plus courtes, sans doute en raison de l'économie linguistique qui incite à utiliser des mots plus courts. Dans le verlan trisyllabique l'unité lexicale de départ possède trois ou plus de syllabes prononcées. Dans le cas des lexies trisyllabiques peuvent s'opérer des permutations de syllabes du type S1S2S3 > S2S3S1 ou S3S2S1 ou S1S3S2 ou S2S1S3 ou S3S1S2. Dans notre corpus nous retrouvons une forme lexicale verlanisée de ce type, dans laquelle après la verlanisation le nombre de syllabes prononcées est réduit à deux pour des raisons de facilité de prononciation (le cas de 'foncé'). On retrouve aussi un exemple de verbe (le cas de 'esquiver') qui suite à la verlanisation perd sa syllabe finale (le [ɛ] initial d'avant la transformation). Dans le cas de l'adjectif 'énervé' lui aussi après la transformation verlanesque subit la perte de son phonème [e] qu'on retrouve en position initiale de sa forme de départ.

foncé (adj) – sous l'effet d'une drogue (verlan de 'défoncé')

vesqui (v.) – esquiver (verlan avec troncation)

vénière (adj) – énervé (verlan de 'énervé' avec troncation)

Verlan trisyllabique intrasyllabique

Le verlan intrasyllabique est aussi le propre du verlan bisyllabique (en raison de manque d'exemples dans notre corpus illustrant ce sous-procédé, il sera expliqué sur une attestation d'une forme lexicale trisyllabique). Le changement de place des syllabes dans le verlan disyllabique ou leurs permutations dans le verlan trisyllabique est un changement d'ordre intersyllabique. Dans le cas d'un verlan intrasyllabique, la verlanisation s'effectue d'une manière choisie en permutant les lettres après avoir permuté les syllabes. C'est une déformation qui peut être soit considérée comme un sous-procédé soit comme une modification par conséquent*. Dans le cas de la lexie de notre corpus nous avons le pronom 'lawiss' qui est le résultat d'un passage du pronom trisyllabique 'celui-là' par une forme bisyllabique à l'oral [sq̣ila]. Nous pouvons constater ainsi que le verlan pardi est utilisé tant pour faire passer une lexie monosyllabique en lexie bisyllabique que pour réduire la forme d'une lexie trisyllabique en lexie bisyllabique. Ensuite s'opère le verlan de base [sq̣ila > lasq̣i] et par conséquent apparaît le verlan intrasyllabique [laq̣is > lawis].

lawiss (pron)– celui-là, celle-là (simplification phonétique de celui-la [sq̣ila > lasq̣i > *laq̣is > lawis])

6. Le verlan et les études néologiques

Le verlan a été longtemps absent des études néologiques, même Jean-François Sablayrolles ajoute ce procédé dans son tableau des matrices lexicogéniques seulement dans son dernier ouvrage en 2019 (Sablayrolles 2019 : 127). Chez Darmesteter inutile d'en chercher des

traces, plus concentré sur les études de dérivation et de composition, il distingue l'argot de la langue populaire « si l'argot ne rentre pas dans le cercle de nos recherches, la langue populaire y a sa place de droit » (Darmesteter 1887 : 40), mais sans mentionner l'existence des argots à clé. Jean Tournier associe le verlan à l'argot, dans le dictionnaire de lexicologie française il mentionne que c'est une « variété d'argot dont le code se fonde sur l'inversion approximative des syllabes d'un mot ou d'une séquence, parfois avec une troncation et/ou une altération des voyelles » (Tournier 2009 : 354). Ce qui est intéressant chez Tournier c'est la mention de la forme 'veul' pour désigner le verlan « veul lui-même, dérivé de verlan par troncation du < r > et du < an > et altération de la voyelle » (Tournier 2009 : 354). Tournier considère le verlan comme « utilisé surtout par les collégiens, les lycéens et les jeunes des banlieues de grandes villes » (Tournier 2009 : 354). Sablayrolles mentionne que Jean Mounin en 1990 considère le verlan comme étant une cause d'usage ludique du langage pour l'apparition d'un néologisme. Sablayrolles quant à lui consacre quelques phrases à ce procédé en écrivant par exemple que :

« Plusieurs mots de verlan se sont largement répandus dans l'usage courant, au-delà donc des groupes restreints qui les ont mis en circulation, comme *keur*, *meuf*, *reuch*, pour *arabe*, *flic*, *femme*, *cher*, etc., et certains de ceux-ci, et d'autres, ont reçu la consécration lexicographique avec leurs entrées comme vedettes ou comme entrées cachées dans un ou des dictionnaire(s) généraux » (Sablayrolles 2019 : 155)

Le verlan et les mots construits ainsi ont été un peu ignorés dans les études néologiques sérieuses, les formes verlanesques considérées comme des mutations lexicales sociétales ont été laissées aux études argotiques et sociolinguistiques. Dans le tableau des matrices lexicogéniques le plus actuel (voir Sablayrolles 2019 : 127) nous retrouvons le verlan parmi les matrices internes morphosémantiques comme appartenant à l'imitation et la déformation. Sablayrolles situe le verlan au même rang que l'onomatopée, la fausse coupe et d'autres déformations systématiques du code (le javanais, le loucherbem). Nous retrouvons toutefois parmi les matrices internes purement morphologiques la réduction de la forme par troncation. Dans un de nos récents travaux (voir AUTEUR 2022), avant de prendre connaissance du nouveau tableau des matrices actualisé avec la présence du verlan, nous avons émis l'hypothèse que nous serions plutôt apte à ranger ce procédé lexicogénique parmi les matrices purement morphologiques. Notre raisonnement repose sur le fait que le verlan, tout comme les troncations suit le principe selon lequel « compte tenu du caractère éphémère d'un grand nombre de mots, les locuteurs mettent en œuvre de multiples procédés de formation lexicale pour obtenir leur renouvellement constant » (Goudaillier 1997a : 102). Ceci dit les formes résultant du verlan et les troncations s'introduisent dans la langue au même degré et à la manière de substitutions de signifiants déjà existants, ici se pose la question de l'équivalence synonymique au plan sémantique de formes comme 'flic' vs 'keur' ou 'américain' vs 'ricain'.

Conclusions

Le verlan possède deux signifiés, celui qui évoque le procédé lexicogénique de forme qui est responsable de la création de nouvelles lexies (avec l'appellation de cette lexie) et celui qui

évoque le mot dans un contexte socio-identitaire. Sablayrolles remarque judicieusement que « c'est en fait la prise en compte de tous les néologismes qui surgissent et se diffusent qui est la plus révélatrice des tendances qui se manifestent dans le corps social dans toute sa diversité » (Sablayrolles 2019 : 258). Ces propos entrent dans l'esprit des études sur le verlan qui ont été passées en revue dans ce travail, les lexies verlanisées sont selon nous des néologismes qui « relèvent de la temporalité propre aux argots, qui unit labilité et pérennité » (Bachmann ; Basier: 177). Le verlan dans son signifié socio-identitaire est incontestablement lié à l'argot, au parler des jeunes, au F.C.C, à la langue familière et l'argot commun et on peut observer cela en pratique par exemple dans les textes des chansons de rap qui sont le lieu d'attestation de la vivacité des formes verlanesques. Le verlan est bien intégré dans les études argotologiques où Jean-Pierre Goudaillier remarque qu'« on peut être amené à penser que le verlan est une pratique langagière qui vise à établir une distanciation effective par rapport à la dure réalité du quotidien, dans le but de pouvoir mieux la supporter » (Goudaillier 1997a: 104). Vivienne Méla quant à elle donne un point de vue sociolinguistique selon lequel « l'emploi du verlan est d'abord une question de registre. Le verlan appartient au registre parlé, familial, jeune, utilisé dans une situation de discours informelle et surtout dans le groupe de pairs » (Méla 1997 : 29). Dans cette étude notre objectif était de rapprocher le verlan des études néologiques en essayant de proposer un tableau prototype de matrices verlanesques qui constitue une ouverture à des recherches ultérieures envisagées sur un corpus plus important au niveau quantitatif. Cela était aussi une occasion de faire un petit mémento-compilation de certaines recherches majeures effectuées jusqu'à présent sur le verlan avec un commentaire linguistique contemporain.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHMANN, Christian ; BASIER Luc (1984): "Le verlan : argot d'école ou la langue des Keums ?", *Mots*, vol. 8, 169-187.
- DARMESTER, Arsène (1877) : *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent : thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris / par A. Darmestert. 1877. Paris : F. Vieweg, Libraire-éditeur, librairie A. Franck.*
- ESNAULT, Gaston (1965) : *Dictionnaire historique des argots français*. Paris : Librairie Larousse.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (1996) : "Les mots de la fracture linguistique", *La Revue des 2 Mondes*, 115-123.
- (1997a) : "La langue des cités" in *Communication et Langages*, vol. 112, 96-110.
- (1997b) : "Procédés de formation lexicale du français contemporain des cités", *Bulletin de l'Association des Anciens et des Amis du C.N.R.S.*, vol. 16, 7-13.
- [via] NAPIERALSKI, Andrzej (éd.) (2014) : *Jean-Pierre Goudaillier, 25 ans d'écrits lexicographiques et argotologiques*. Łódź: Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 65-73.
- (2001) : *Comment tu tchatches !* 3^e édition. Paris : Maisonneuve & Larose.
- (2007) : "Français contemporain des cités : langue en miroir, langue du refus", *Adolescence*, vol. 73 n°1, 119-124.

- GUIRAUD, Pierre (1956) : *L'argot*. Paris : Presses Universitaires de France.
- MÉLA, Vivienne (1988) : “Parler verlan : règles et usages”, *Langage et société*, vol. 45, 47-72.
- (1991): “Le verlan ou le langage du miroir”, *Langages* vol. 101, 73-94.
- (1997) : “Le verlan 2000”, *Langue française*, vol. 114, 16-34.
- NAPIERALSKI, Andrzej (2022) : “Le lexique non standard dans le discours du rappeur Niska”, *Revue d'Études Françaises*. Budapest : ELTE, vol. 25, (à paraître).
- PETIPAS, Thierry (1998) : “Analyse descriptive de trois procédés de codage morphologique français : javanais, verlan et largonji”, *Cahiers de lexicologie*, vol. 73 varia, 149-166.
- PODHORNÁ-POLICKÁ (2009) : *Universaux argotiques des jeunes : analyse linguistique dans les lycées professionnels français et tchèques*. Brno : MuniPress Masarykova Univerzita.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2019) : *Comprendre la néologie*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.
- SAINÉAN, Lazare (1907) : *L'argot ancien (1455-1850)*. Paris : Honoré Champion Éditeur.
- TOURNIER, Jean (2009) : *Dictionnaire de lexicologie française*. Paris : Broché.
- WALTER, Henriette (1984) : “L'innovation lexicale chez les jeunes Parisiens”, *La Linguistique* n°20, 69-84.

NOTICE ACADEMIQUE-PROFESSIONNELLE

Andrzej Napieralski, disciple d'Alicja Kacprzak et Jean-Pierre Goudaillier est maître de conférences à l'Université de Lodz depuis 2011. Il est l'auteur d'une trentaine d'articles sur le français non standard, l'analyse du discours du rap et les néologismes récents qui se trouvent sur les réseaux sociaux. Après avoir publié, le livre «La langue du rap en France et en Pologne» (Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 2014), il travaille actuellement sur les néologismes et les emprunts néologiques, les commentaires sur Internet et le verlan. Dans ces récentes recherches il se focalise sur l'analyse du discours des internautes tant du point de vue de la lexicologie (les procédés lexicogéniques) que de l'analyse du discours (les figures de style) et de l'argot.

Date de réception : 07-02-2022

Date d'acceptation : 04-03-2022